

Préparer son intervention

1. Une posture éducative

La posture professionnelle désigne la manière dont un professionnel se positionne par rapport aux personnes concernées par les actions qu'il mène. Elle se construit à partir de ses propres valeurs, et de ses représentations. Elle se traduit par des attitudes, des comportements et des paroles.

Adopter une posture bienveillante et valorisante

Porter un regard positif et de non jugement sur les participants instaure et maintient un climat de confiance facilitant l'expression.

S'appuyer sur les potentialités

Nous avons tous une tendance naturelle à mettre en avant les problèmes rencontrés plutôt que les réussites. Se focaliser sur le négatif en ignorant le positif peut amener les personnes à se décourager. Faire ressortir des exemples positifs, des atouts personnels, et des succès, participe au développement de la confiance en soi, de la prise de recul et au développement du sentiment d'être capable de faire.

Être patient

Avec les personnes en situation de handicap mental, il est important de ne pas donner des consignes trop rapidement et de s'adapter en transmettant des explications par écrit (en « facile à lire et à comprendre », avec des images). Il peut être nécessaire de répéter et reformuler plusieurs fois, de faire répéter les gestes et exercices.

Questionner ses représentations

Nous regardons le monde à travers un filtre, fait de nos expériences, de ce qui nous a été transmis... Ces représentations sont des grilles de lecture et d'interprétation du monde, que chacun porte en soi. Elles guident comportements, actions et interactions sociales. Consciemment ou non, nos représentations imprègnent nos manières d'agir. Le questionnement de ses propres représentations et de celles des membres du groupe témoigne d'une posture professionnelle d'ouverture. Elle suppose l'écoute et le respect des vécus, des expériences, des savoirs et des multiples visions du monde qui pourront être exprimés.

Soutenir le pouvoir d'agir

Travailler avec la personne pour l'aider à trouver des objectifs et des solutions par elle-même est la posture à privilégier. L'aider à identifier et à choisir ses propres objectifs et solutions lui permet de mieux se les approprier et lui donne un plus grand sentiment d'auto-efficacité. Le caractère participatif et interactif des interventions est un élément déterminant leur impact positif.

« L'intervenant accompagne et participe au processus sans position dominante, il respecte la liberté de choix et l'autodétermination individuelle, il accueille le vécu des participants sans jugement, avec bienveillance et humilité »

Source : En quoi la santé, le développement des compétences psychosociales et la littératie permettent de favoriser le retour à l'emploi ? [Page internet]. Bordeaux : Ireps Nouvelle-Aquitaine, 2018. En ligne : <https://irepsna.org/formations/en-quoi-la-sante-le-developpement-des-competences-psychosociales-et-la-litteratie-permettent-de-favoriser-le-retour-a-emploi/>

2. Une animation adaptée

Les compétences relationnelles, motivationnelles et thématiques sont nos premiers outils de travail, bien avant le contenu des activités proposées. Si notre posture joue un rôle déterminant il est également nécessaire de respecter plusieurs principes d'action :

Construire l'animation en binôme

L'animation en binôme (**professionnel du médico-social et professionnel de la prévention, promotion de la santé**) permet la complémentarité des compétences relationnelles, méthodologiques et pédagogiques dans la conception et la mise en œuvre des séances d'éducation pour la santé.

Composer le groupe

Prise de parole, écoute, attention et compréhension de chacun sont les composantes d'un groupe constructif et favorable à un apprentissage positif. Un groupe de petite taille est primordial : **5 à 8 personnes maximum**.

Connaître le groupe

La connaissance des personnes est **un élément clé de la réussite de l'intervention**. En particulier, certains éléments devront être connus au préalable tels que la composition du groupe (nombre, homme/femme, nature du handicap, ...), son niveau de connaissances (le groupe a-t-il bénéficié d'une information préalable ? Par qui ? A quelle occasion ?...), les besoins et les attentes du groupe.

Créer des conditions d'apprentissage sécurisantes et favorables

Avant le début de l'intervention, il est indispensable de :

- **présenter au groupe le cadre de la séance** : les objectifs et le déroulement de la séance, la méthode employée,
- **définir ensemble des règles à respecter** : le respect de la parole de chacun, le respect de la sphère intime, la confidentialité, le non-jugement, ...,
- **aménager l'espace**.

La dynamique de groupe est une composante importante dans l'animation d'une séance collective d'éducation pour la santé. L'animation va permettre au groupe de devenir un vecteur de conscience et de changement potentiel. Pour une dynamique participative et constructive, instaurer un climat de respect et d'écoute, questionner les représentations, débattre et construire le cadre des activités, aborder ce qui est important pour la vie du groupe, partir des préoccupations, des besoins réels, des motivations, des envies... sont les ingrédients essentiels.

Les principales fonctions de l'animateur

Facilitation : faciliter les échanges et le travail de production du groupe. L'utilisation de techniques d'animation et d'outils d'intervention est alors préconisée. Ils suscitent échanges et débats, et permettent d'instaurer la dynamique de groupe.

Régulation : être garant des règles et du cadre de fonctionnement du groupe.

Production : permettre l'expression des idées et des solutions.

3. Une logique de parcours

Les chapitres suivants proposent **des cycles d'ateliers par thématique de santé** à organiser dans une logique de parcours.

Les temps d'échanges préalables, présentés dans le premier chapitre, avec la personne et son entourage auront permis d'évaluer ensemble sa situation, ses besoins, ses ressources internes et externes afin de lui proposer **un parcours personnalisé pour soutenir ses capacités à agir en faveur de sa santé**.

4. Le format des séances éducatives

La durée des séances, leur fréquence, leur rythme ... doivent être adaptés aux facteurs de vulnérabilité liés au handicap comme des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de communication, de conceptualisation, de décision, de mémorisation, d'organisation dans le temps, d'entrer en relation avec l'autre.

Les séances s'inscrivent donc dans une continuité, sont de courte durée (45 minutes à 1h30 maximum), répétées si besoin, avec un rythme régulier, dans un lieu dédié et sécurisant.

Recommandations

Un groupe de **5 à 8 personnes maximum**.

Renouveler régulièrement les séances auprès des personnes permet de :

- stabiliser les apprentissages dans la durée
- limiter les défaillances de mémorisation
- mettre à jour les connaissances et compétences

Il peut s'agir de séances complémentaires ou de séances identiques selon les capacités des personnes.

Un suivi par les professionnels des services de l'accompagnement à domicile demande à être penser et structurer en amont de la mise en œuvre des séances collectives pour permettre une continuité effective dans le quotidien de vie des personnes.

EN RESUMÉ

Préparer son intervention pour agir en promotion de la santé, c'est...

Créer un environnement favorable (Ressources externes)

Associer l'entourage, veiller à la cohérence des messages entre les intervenants, adapter les séances éducatives au handicap, favoriser un climat social tolérant, ouvert et respectueux, inscrire les cycles d'ateliers dans une logique de parcours, assurer un suivi par les services d'accompagnement à domicile
...

Soutenir les capacités à faire (Ressources internes et habiletés)

Organiser des temps d'échanges avec la personne et son entourage pour évaluer avec elle ses besoins et envies

Mettre en oeuvre des séances éducatives dans une logique de parcours personnalisé

Choisir et préparer les séances dans les cycles d'ateliers proposés dans les chapitres suivants

Nourrir l'engagement à faire (Intention, envie)

Travailler avec la personne et le groupe le bénéficiaire à changer, la confiance en soi,..., travailler sa posture et la dynamique relationnelle :
Comment est-ce que je considère les personnes que je rencontre ?
Comment est-ce que je dialogue avec elles ?
Comment puis-je découvrir et valoriser les ressources psychosociales (connaissances, gestion des émotions, savoirs pratiques, qualités relationnelles...) des personnes ?
Comment je favorise la contribution de chacun ?
...

Agir sur les conduites addictives, la nutrition, l'hygiène, la vie affective et sexuelle